

GRENOBLE Cet événement de la CCI récompense les jeunes entreprises les plus prometteuses

Innotrophées : dix ans de valorisation de l'innovation

La CCI de Grenoble via son réseau Ecobiz organisait ce mercredi la 10^e édition des Innotrophées. Six entreprises innovantes ont été récompensées.

Dénicheurs de talents, promoteurs de l'esprit pionnier grenoblois, accélérateur de business, les Innotrophées de la CCI de Grenoble sont un peu tout ça. Et ça fait dix ans que ça dure !

Cet anniversaire un peu particulier a été célébré mercredi soir à la CCI par plus de 200 personnes. À commencer par Jean Vaylet, président de la CCI. « Pourquoi les Innotrophées ? Parce que Grenoble est une terre d'innovation, parce que Grenoble est au centre d'un territoire extrêmement dynamique, parce que l'innovation est ici partout », explique-t-il. Et de donner un chiffre pour concrétiser la qualité de ces trophées : « Depuis dix ans, les lauréats ont permis la création de plus de 500 emplois. »

■ Quatre nouveaux lauréats...

Depuis mercredi soir, la grande famille des entreprises récompensées par un innotrophée compte quatre nouveaux membres.

➤ Dans la catégorie start-up, le jury a choisi de primer la société Graphéal qui développe des pansements connectés pour la prise en charge



Les quatre lauréats de la 10^e édition des Innotrophées et les deux coups de cœur du jury.

Photo CCI de Grenoble

des plaies chroniques.

➤ Du côté de l'innotrophée "service à l'industrie, start-up et PME", c'est la jeune entreprise Vulkam qui a été mise en avant. Elle a mis au point une nouvelle classe de métaux aux très nombreuses qualités.

➤ Le lauréat dans la catégorie "innovation marketing et de service" est Linkyvet qui propose une solution de télémédecine pour les vétérinaires.

➤ Enfin, le vainqueur dans la catégorie "innovation sociale et sociétale" est l'association Le Caim pour son projet d'e-cairn, une monnaie locale qui veut aussi devenir électronique.

■ ...Et deux coups de cœur



Une vitrine technologique était présentée mercredi à la CCI à l'occasion des Innotrophées. Photo Le DL/Matthieu ESTRANGIN

Le jury a également voulu mettre en avant deux autres jeunes pousses. Il a donc remis deux coups de cœur : l'un à la start-up Phoenix Mobility qui met au point une solution pour con-

vertir les voitures thermiques en voitures électriques, et l'autre à Au local, un projet qui veut rendre accessible à tous une alimentation saine et locale.

M.E.